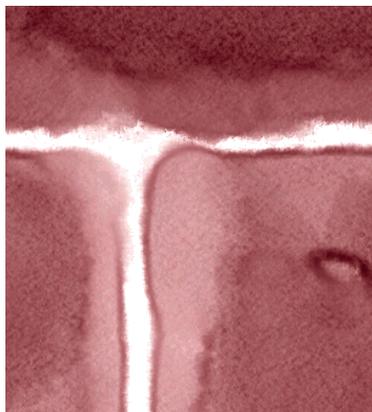


L'absence d'habiter
Comme mur
entre les Hommes

Par Anne-Catherine Remacle

INTRODUCTION

De nombreux murs existent entre les hommes, qu'ils soient physiques, sociaux ou symboliques. Si les murs physiques peuvent être détruits facilement, les murs sociaux demeurent une réalité invisible mais tangible. Le mur de la pauvreté extrême rentre dans les caractéristiques de ces réalités tangibles.



À Bruxelles, lors de son dernier dénombrement le 7 novembre 2016, La Strada (Centre d'Appui du secteur Bruxellois de l'aide aux sans-abri) a dénombré 3 386 personnes répondant à la définition européenne de personne sans-abri.¹ Ce chiffre même s'il représente une photographie à un moment donné est tout de même révélateur de l'évolution importante du phénomène du sans-abrisme. Elles sont donc de plus en plus nombreuses à croiser notre chemin. Mais qu'en est-il de cette barrière qui se trouve entre ces hommes et ces femmes démunies et nous qui marchons dans la rue.

Cette analyse a pour but de mettre en lumière ce mur de l'habiter qui existe entre les personnes sans-abri et ceux qui habitent.

I. LE SANS-ABRISME SOUS PLUSIEURS ANGLES

Il est important de commencer par souligner qu'il n'existe pas un prototype de personne sans-abri : les réalités sont multiples. Cette notion doit donc être traitée sous plusieurs angles afin d'en dégager toute sa complexité.

Depuis 1993 et la loi dite *Onkelinx*, le sans-abrisme n'est plus législativement punissable en Belgique. Cette loi abolit celle de 1891 qui considérait le vaga-

¹ La Strada, Personnes sans-abri et mal logées en Région Bruxelles-Capitale 2016-2017 : Synthèse, 2017.

bondage et la mendicité comme criminels. En Belgique, le terme de sans-abri définit donc à présent « ceux qui n'ont ni adresse de référence pour avoir droit à l'aide sociale ni lieu permanent où loger et mener une vie digne »². Une nouvelle définition a vu le jour en Belgique en 2014 inspirée de la vision européenne du sans-abrisme. Sa spécificité est de prendre en compte une dimension jusque-là peu mentionnée concernant le sans-abrisme : l'absence de chez-soi.

La Fédération européenne des Associations nationales travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA) a mis en place ETHOS qui est simultanément une typologie et définition des personnes sans-abri. Cette définition est basée sur l'exclusion au logement sous plusieurs formes.

Par rapport à ce concept de « logement », trois catégories de population générale se dégagent pour la FEANTSA :

- la population sans-abri ;
- la population en situation d'exclusion d'habitation ;
- la population adéquatement logée.³

À partir de cette typologie, la FEANTSA a identifié quatre formes d'exclusion au logement :

- être sans abri ;
- être sans logement ;
- être en situation de logement précaire ;
- être en situation de logement inadéquat.⁴

La clé de voûte de cette typologie/définition est donc la situation de vie comme fonction qui classe les personnes sans-domicile. Cette typologie montre bien que le public sans-abri n'est pas homogène. Pour ETHOS, Le « logement »

² P. PICHON, B. FRANCO, J.-M. FIRDION, « SDF, sans-abri, itinérant : oser la comparaison », Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain, 2008, p. 59.

³ K. AMORE, M. Baker, B. HOWDEN-CHAPMAN, « The ETHOS definition and classification of homelessness : An analysis », *European Journal of Homelessness*, 5, 2011, p. 19-37.

⁴ « ETHOS - Typologie européenne de l'exclusion liée au logement », *Feantsa.org*, 1^{er} avril 2015, [en ligne :], <http://www.feantsa.org/fr/resource/toolkit/2012/07/12/ethos-typologie-europeenne-de-l-exclusion-liee-au-logement>, 2007.

(home dans la version anglophone) serait un lieu pour entretenir des relations sociales. Cette définition pose donc la relation à l'habiter comme centrale dans la compréhension du sans-abrisme.

II. HABITER OU NE PAS HABITER

1. Habitat, habitation, habiter

De manière courante, la société aura tendance à différencier une personne sans-abri d'un citoyen lambda par le défaut de logement. Il est vrai que les personnes sans-abri manquent d'un logement mais au-delà de cette évidence, elles manquent plus certainement d'une habitation, d'un habitat, dans lequel elles puissent réellement habiter. Loger et habiter ne se rapportent pas à la même signification. Quand le logement est un lieu vide de sens, l'habitat et l'habitation nous renvoient quant à eux à un ensemble de significations marquées par l'appropriation du lieu.

Les trois termes « habitation », « habiter » et « habitat » sont intimement liés car dérivant des mêmes racines étymologiques.⁵ S'ils sont connexes, ils renvoient cependant à des réalités non pas similaires mais complémentaires. Loin de se limiter à la maison ou au logement, l'habitat de chacun comprend l'habitation et l'ensemble des itinéraires quotidiens.⁶ Toutefois, l'habitat est flexible en fonction des aléas affectifs : si la personne est de bonne humeur, son habitat aura tendance à s'agrandir, tandis que si elle se replie sur elle-même, l'habitat en fera de même.⁷

⁵ « Habiter renvoie au latin *habere* qui signifie « tenir », notre verbe avoir en français. Sa forme fréquentative *habitare* signifiant « avoir souvent » a donné le verbe habiter, son dérivé *habitud*, le mot habitude. Dans les autres termes liés au verbe habiter, le mot habitation est issu du mot latin *habitatio* : il exprime le « fait d'habiter, la demeure, la maison » (T. PAQUOT, « Habitat, habitation, habiter », *Informations sociales*, n°123, 48-54, 2005, p. 112). Le verbe *habitud* signifie également demeurer dont le sens est similaire à « rester » ou à « séjourner ». Le verbe habiter n'a en effet pris le sens de « rester quelque part », « d'occuper une demeure » que tardivement », A.-C. REMACLE, *Pour une déconstruction du concept d'insécurité : Le cas des personnes sans-abri dans l'espace public à Bruxelles*, Mémoire de fin d'étude, UCL, 2015.

⁶ P. SERFATY-GARZON, « Le chez-soi : intimité et habitat », Paris : Armand Colin, 2003.

⁷ T. PAQUOT, *op. cit.*, p. 129.

Habiter n'est pas isolé de l'habitat, ni de l'habitation. Cette notion ouvre encore davantage le spectre de l'habitation. Dans la lignée de la pensée d'Heidegger, habiter est la relation que l'homme entretient avec le monde. « Habiter, c'est s'approprier un espace de travail, c'est animer un espace public, c'est entretenir des relations affectives fortes fussent-elles invisibles ou muettes, à un lieu. »⁸ Les usages pratiques de l'habitat, comme faire à manger, recevoir des amis, dormir de manière digne, et autres, sont des attitudes propre au fait d'habiter.

Il existe donc une différence qualitative importante entre habiter et se loger. Emile Aillaud établit cette différenciation en soulignant que se loger est « l'accumulation de tous les comforts » tandis qu' « habiter est le fait d'être heureux qui est une chose qui ne se cerne pas, qui ne se définit pas, mais qui, cependant, se constate »⁹.

Afin de lier ces trois termes centraux Thierry Paquot explique que « c'est parce que l'homme habite, que son habitat devient habitation »¹⁰.

2. L'habiter

Si habiter est un phénomène, « l'habiter » est sa mise en concept. L'habiter, ou en d'autres mots « faire avec l'espace », désigne l'ensemble des pratiques d'habitation et est à la source d'une sphère privée de qualité. Ni les architectes, ni les urbanistes et encore moins les politiques ne peuvent traiter de l'habiter.

Le sociologue Marc Breviglieri souligne que l'habiter est un fondement de la personnalité.¹¹ En effet, il est le lieu de l'intimité où l'individu peut se ressourcer et se construire une identité. Il va être l'espace de repli face à l'espace

⁸ B. FRELAT-KAHN, O. LAZZAROTTI, *Habiter : vers un nouveau concept ?*, Paris : Armand Colin, 2012, p. 16.

⁹ T. PAQUOT, *op. cit.*

¹⁰ *Ibid.*, p. 52.

¹¹ M. BREVIGLIERI, 2002. *L'horizon de ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public* in D. CEFAL, I. JOSEPH (dir.). *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

extérieur. Lorsque l'individu se retrouve au dehors, il va penser à son habiter avec réconfort par rapport aux difficultés qui peuvent être rencontrées dans l'espace public. Chacun est maître de son habiter en fonction de son caractère et de l'identité qu'il veut lui donner.

3. Le chez-soi

Le chez-soi se situe dans la continuation de l'habiter tout en ajoutant l'idée de sécurité à cet espace déjà caractérisé par l'intimité et l'identité. Il va installer une dichotomie entre intérieur/sécurité et extérieur/insécurité. Sortir équivaldrait donc à prendre un certain risque¹² : « avoir un chez-soi (...), c'est avoir un "dedans" protégé de tout ce qui vient du "dehors" ». Espace paradoxal, l'individu se trouve en sécurité dans son chez-soi jusqu'à ce que le danger vienne de l'intérieur ou même de lui-même.¹³

Le chez-soi va également tenir un rôle de représentation auprès de la société.¹⁴ Il va permettre aux individus détenteurs d'un chez eux de recevoir d'autres personnes et ainsi d'asseoir leur identité¹⁵ : « être chez soi, c'est avant tout être soi »¹⁶. De cette manière, le chez-soi partage son intimité avec l'altérité : inviter des amis, mais aussi se trouver à proximité de voisins et entretenir une relation avec ceux-ci. Avoir un chez-soi, c'est détenir une place.¹⁷

¹² P. SERFATY-GARZON, *Le chez-soi : intimité et habitat*, Paris : Armand Colin, 2003.

¹³ Nous faisons référence à des maladies mentales ou à la toxicomanie. A. ZEILINSKI, « Être chez soi, être soi. Domicile et identité », *Études*, n°6, 2005, p. 55-65.

¹⁴ B. CASSAIGNE, « Habiter », *Revue Projet*, n°294, 2006, p. 67-71.

¹⁵ N. LEROUX, « Qu'est-ce qu'habiter ? », *VST - Vie sociale et traitements*, n°97, 2008, p. 14-25.

¹⁶ A. ZEILINSKI, *op. cit.*, p. 56.

¹⁷ B. CASSAIGNE, *op. cit.*

III. LE SANS-ABRISME : FRACTURE DANS L'HABITER

Par rapport à toutes ces dimensions, de l'habiter au chez-soi, les personnes sans-abri s'inscrivent en décalage total. L'existence des personnes sans-abri se situe dans l'espace public ou « dans les lieux du système assistantiel »¹⁸. Le mur entre « eux et nous » se trouve donc dans ce manque d'habiter. Il existe une distance, « un autre monde », entre le vécu des personnes sans-abri et celui des personnes qui habitent. D'un côté comme de l'autre, il existe une non-compréhension du monde de l'autre. Une personne sans-abri va se retrouver « enfermée » dans son vécu de sans-abri entre habitude et relation de rue. Certains diront qu'il est possible d'habiter l'espace public comme chacun habite son habitation et donc que ce mur n'existerait pas.

4. L'inaccessible habitabilité de l'espace public

« Vivre dans la rue, exposé aux regards de tous, c'est soit renoncer aux pratiques de l'intimité (ce qui semble très difficile), soit renoncer à son intégrité en dévoilant les actes les plus personnels à la société tout entière. »¹⁹

Cet extrait pose le cadre pragmatique de la vie en rue : l'absence d'intimité. Cette même caractéristique qui une des bases du chez-soi (et par là de l'habiter) est totalement absente de la vie quotidienne des personnes sans-abri dans l'espace public. Cet espace est habitable à partir du moment où il se trouve dans la prolongation de l'espace habité intérieur. Il faut donc au préalable avoir un chez-soi afin de pouvoir nourrir des aspirations sur les espaces habitables extérieurs.

Une personne sans-abri possède bien entendu une identité, mais aux yeux des personnes extérieures, elles ont tendance à être toutes interchangeables. Elles

¹⁸ N. LEROUX, *op. cit.*, p. 15.

¹⁹ *Ibid.*, p. 22.

sont porteuses du stigmate de la rue.²⁰ Ce stigmate va établir une distinction entre les « normaux » et les « stigmatisés ». Ces derniers vont être marqués par cette reconnaissance et vont perdre leur identité intrinsèque alors qu'en rue, on peut retrouver des publics très différents aux trajectoires et identités variées. C'est justement dans cette optique notamment que la typologie ETHOS a vu le jour.

En vivant la majorité de leur temps en rue, les personnes sans-abri font face non pas un type d'insécurité, mais bien à une multiplicité de compréhensions de ce phénomène. Les personnes sans-abri vont souffrir d'une insécurité « globale »²¹ c'est-à-dire que tous les pans de leur existence sont en « insécurité ». Toutefois, cette insécurité trouve ses fondations dans l'incapacité des personnes sans-abri de se trouver en sécurité ontologique. Cette sécurité est conçue comme la confiance élémentaire que tout individu doit avoir envers les personnes et les objets qui l'entourent.²² Se trouvant en rue, sans réellement personne à qui se fier, les personnes sans-abri vivent tout d'abord une existence instable sur le plan de la sécurité de l'être. Leur bien-être physique est ensuite mis en péril par une insécurité s'appliquant aux personnes. Conjointement, la sécurité de leurs effets personnels n'est pas non plus garantie. Enfin, les personnes sans-abri sont également celles qui sont les plus exposées à l'insécurité sociale qui peut être définie comme une suite de risques se situant à plusieurs échelles : les uns « proches » (chômage, accident, maladie...), d'autres inhérents à l'évolution de la société actuelle et plus « lointains » (changement climatique, nucléaires, etc.).

²⁰ Le concept de stigmate, développé par le sociologue Erving Goffman, « implique moins l'existence d'un ensemble d'individus concrets séparables en deux colonnes, les stigmatisés et les normaux, que l'action d'un processus social omniprésent qui amène chacun à tenir les deux rôles, au moins sous certains rapports et dans certaines phases de sa vie. Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes, mais des points de vue. Ces points de vue sont socialement produits lors des contacts mixtes, en vertu des normes insatisfaites qui influent sur la rencontre. Certes, un individu peut se voir typé par des attributs permanents. Il est alors contraint de jouer le rôle de stigmatisé dans la plupart des situations sociales où il se trouve, et il est naturel de parler de lui, ainsi que je l'ai fait, comme d'une personne stigmatisée que son sort oppose aux normaux. » E. GOFFMAN, *Stigmate, Le Sens Commun*, Paris : Éditions de Minuit, 1975, p. 160-161.

²¹ Apport conceptuel issu d'A.-C. REMACLE, *Pour une déconstruction du concept d'insécurité : Le cas des personnes sans-abri dans l'espace public à Bruxelles*, Mémoire de fin d'étude, Louvain-la-Neuve : UCL, 2015.

²² P. PERETTI-WATEL, *Sociologie du risque*, Paris : Armand Colin, « Collection U », 2000, p. 90.

Les trois caractéristiques principales du chez-soi (l'identité, l'intimité et la sécurité) sont mises en péril dans l'espace public. Cet espace n'est donc pas habitable pour les personnes sans-abri.

5. Un mur entre deux mondes

Parlant du cas des villageois, le sociologue Daniel Bodson dit que se référer à un « monde », c'est se référer à une catégorie englobante²³. Le concept de stigmat nous offre deux catégories englobantes : les stigmatisés/les personnes sans-abri et les normaux. La catégorie des « stigmatisés » (dans notre cas, les personnes sans-abri) est construite sur une caractéristique négative : l'absence d'habitat. Cette « non-habitation » va créer une fracture. À partir du moment où on « n'habite plus », une nouvelle vie s'ouvre pour les personnes sans-abri. Cette dernière va être composée de stratégies de survie, de « trucs » de la rue, de tactiques de coprésence aussi bien avec les « normaux » qu'avec les autres groupes de personnes sans-abri. En vivant en rue, une série de nouvelles habitudes (centre d'accueil de jour, centre d'accueil de nuit, douche, repas gratuit, etc.) et de nouvelles logiques de relations vont ainsi prendre place. Pascale Pichon parle de « carrière de survie » pour relater l'ensemble des activités des personnes sans-abri en rue. Il ne s'agit donc plus de vivre, mais de survivre.

D'un côté, il y a donc les personnes sans-abri et de l'autre, il y a moi, vous, les « normaux », toutes les personnes possédant un habitat qui gravitent elles aussi dans l'espace public. De la même manière que les « habitants » de la rue, les « normaux » mettent également au point des stratégies de coprésence avec ce public, comme entre eux. L'une d'entre elles est « l'inattention civile ». Il s'agit d'un regard purement régulateur, un signal donné aux autres. Ce concept a permis au sociologue Erving Goffman de mettre en évidence qu'être inattentif à l'autre, c'est quand même lui porter une attention. À la fois droit et devoir, cette indifférence s'affiche par la liberté de se mouvoir dans l'espace public sans pression sociale.²⁴ Cette régulation dans l'espace public va mener soit à un évitement pur et simple de ces personnes, soit à un investissement petit ou grand envers eux.

²³ D. BODSON, *Les villageois*, Paris : L'Harmattan, 1993.

²⁴ M. BERGER, *Sociologie de la ville*, Cours de maîtrise en sociologie, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, 2013.

CONCLUSION

La notion de sans-abri cache des nuances qui sont insoupçonnées par une grande partie des citoyens. La personne sans-abri est autre, différente. On ne peut s'identifier à elle parce que sa vie paraît trop éloignée de notre quotidien. La pierre angulaire pour appréhender cette réalité autre est « l'absence d'habiter ». Une absence qui est à l'origine même de ce mur *a priori* imperceptible entre ces hommes et ces femmes et nous, les « normaux ». Le franchir est-il possible ? Sans aucun doute ! Mais pour cela, il est nécessaire de sortir de sa zone de confort et d'entreprendre la démarche d'aller vers l'autre, sans stéréotypes ni préjugés.

Sociologue spécialisée dans l'analyse des espaces de vie et urbain, Anne-Catherine REMACLE oriente ses recherches sur les questions de développement durable/transition écologique et urbaines. Cette analyse est inspirée de son mémoire de fin d'étude intitulé Pour une déconstruction du concept d'insécurité : Le cas des personnes sans-abri dans l'espace public à Bruxelles, (UCL, 2015).

POUR ALLER PLUS LOIN

- BREVIGLIERI M., « L'horizon de ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public », in Cefai D., JOSEPH I. (dir.), *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2002.
- ZENEIDI-HENRY D., *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*, Paris : Bréal, « D'autres part », 2002.
- PAQUOT T., LUSSAULT M., CHRIS Y., *Habiter, le propre de l'humain : villes, territoires et philosophie*, Paris : La Découverte, 2007.

REMACLE Anne-Catherine, *L'absence d'habiter comme mur entre les Hommes*, Bruxelles : CPCP, « Des murs entre les Hommes », n°1, 2017.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Il est des barrières invisibles aux yeux des hommes, mais pourtant réelles dans les faits. Le mur qui sépare les personnes sans-abri des autres personnes gravitant dans l'espace public est une réalité tangible. Ce qui différencie ces deux groupes d'individus est l' *habiter* : un groupe habite, l'autre pas. Habiter, c'est détenir un chez-soi où l'intimité et l'identité vont rencontrer la sécurité. Ces caractéristiques sont absentes du quotidien des personnes sans-abri. Ces deux existences vont se croiser sans se rencontrer au grès de l'espace public. Le mur est là, à nous de le dépasser !

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles

02 238 01 00 – info@cpcp.be

www.cpcp.be



Chaque jour, des nouvelles du front !

www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles
en téléchargement libre :

www.cpcp.be/etudes-et-prospectives